



Condamné 8 ans ferme Viol et violence sans preuve

Par **CLOCHEPIED**, le **11/02/2014** à **08:04**

Madame, Monsieurrrnj'ai mon ami qui viens d'etre condane a 8 ans ferme pour viol et violence sur sa belle fille et sa femme. il a avoué avoir eu des relation consentente avec sa belle mais aucune violence sa belle fille etait agée entre 18 et 23 ans , il n 'y a aucune preuve que des on dit, il a fait appelle. j'ai trouve une avocat qui me demande de prouve le contraire de quoi il l'accuse. comment prouve le contraire.rncar moi je pense que sais une vengeance, d avoir demandé le divorce et avoir obtenu la garde de son fils attend d un cancer et maintenant handicape.rnj'ai que quelqu un arrivera a m eclairir les idée, je suis perdurn en vous en remerciant

Par **alterego**, le **11/02/2014** à **09:17**

Bonjour,rrnrEffectivement, sans preuve comment voulez-vous qu'un avocat puisse le défendre.rnrnSi votre ami a été condamné c'est parce que la victime et des témoins ont pu apporter des preuves.rnrnCordialement

Par **CLOCHEPIED**, le **11/02/2014** à **10:54**

Non pas de preuve que des on dit

Par **alterego**, le **12/02/2014** à **20:59**

Bonjour,rnrnL'avocat demande des preuves parce ce que les "on dit" ont été retenus comme telles, votre ami et son avocat n'ayant pas réussi à les convaincre.rnrnIl faut convaincre et pour convaincre la Cour d'Appel il faudra apporter des preuves dont l'absence lui a valu la condamnation dont il a fait l'objet.rnrnProuver que ce sont des "on dit" et que ce ne sont que des affabulations, des mensonges.rnrnCordialement